

promouvoir, s'il y a lieu, une plus grande souplesse sur le marché du travail ainsi que l'élimination des réglementations inutiles ».

Création d'emplois

Les divers pays du G-7 ont obtenu des résultats variables en matière de création d'emplois à court et à long terme. Depuis 1970, le nombre total d'emplois a augmenté de 65 p. 100 au Canada, de 59 p. 100 aux États-Unis, de 27 p. 100 au Japon et de 11 p. 100 seulement dans les quatre grands pays européens considérés collectivement (graphique 2). Dans l'ensemble du G-7, l'emploi a progressé de 31 p. 100. Une cause importante de la croissance plus marquée de l'emploi au Canada et aux États-Unis a été l'augmentation plus rapide de leur population active, sous l'effet de facteurs démographiques. La capacité de ces pays à fournir du travail à une population croissante témoigne du dynamisme de leur économie et de la souplesse de leur marché du travail.

Récemment, le Canada a enregistré des résultats un peu supérieurs à la moyenne du G-7 en matière de création d'emplois, en particulier parce qu'il est sorti de la dernière récession plus rapidement que le Japon et les pays d'Europe continentale. Le taux annuel moyen de création d'emplois sur l'ensemble des années 1993 à 1995 a été de 1,7 p. 100 au Canada, contre 1,2 p. 100 dans le G-7. Après une progression relativement forte de la production et de l'emploi en 1994, un fléchissement de l'expansion économique s'est conjugué à des compressions dans le secteur public pour ralentir la progression de l'emploi en 1995. Le graphique 3 montre que les créations nettes d'emplois en 1995 ont été entièrement imputables au secteur privé.

Priorités des pouvoirs publics

Les gouvernements du G-7 veulent non seulement accroître le nombre d'emplois, mais aussi améliorer leur qualité. Le changement technique offre la possibilité de nouveaux types d'activités qui, en général, exigent plus de compétences. La tâche consiste pour les gouvernements à encourager les personnes à adapter leurs compétences aux exigences du marché du travail et à chercher un emploi dans de nouveaux secteurs. À cette fin, les gouvernements réexaminent tout l'éventail des programmes influant sur la formation professionnelle et le soutien du revenu.

L'étude des moyens permettant de répondre aux besoins des membres les plus vulnérables de nos sociétés est l'un des thèmes de la conférence sur l'emploi dans le G-7 qui se tient à Lille. Une attention particulière sera consacrée aux chômeurs de longue durée (ceux qui sont sans travail depuis plus d'un an) et aux jeunes. Les gouvernements du G-7 sont généralement d'accord sur l'importance d'une économie plus innovatrice. Aussi appuient-ils le développement et la diffusion de la technologie. Un autre volet de la politique publique porte sur les principaux créateurs d'emplois – les petites et moyennes entreprises. Au Canada, les PME qui ont adopté et adapté avec dynamisme les nouvelles technologies se sont développées plus vite, ont créé des emplois à un rythme plus rapide, ont versé des